

PROTOCOLE ENTRAÎNEMENTS TIR A L'ARC

Le port du masque est obligatoire à l'entrée de la salle des sports.

Lavage des mains avec une solution hydroalcoolique à l'entrée de la salle.

Pas de serrage de mains, pas de bise.

Se signaler aux entraîneurs pour enregistrer votre présence.

Accès à l'armurerie régulée, 2 personnes au maximum à la fois + encadrant.

Pour les emprunteurs :

- arc et flèches identifiés, une liste sera mise à jour.
- lavage des mains avec une solution hydroalcoolique à la sortie de l'armurerie.
- à la fin de la séance, désinfection des flèches et poignées plastiques à l'aide du désinfectant mis à disposition.

Pour le tir :

- 4 tireurs par cible espacés de 1 m avec masque, un marquage de distanciation au sol est mis en place.
- retrait des flèches en cible :
garder ses distances, chacun à son tour retire ses flèches en utilisant la méthode enseignée afin de ne pas toucher le blason avec les mains.

Fin de séance :

- Cibles ôtées et désinfectées par un membre du peloton non à risque de préférence.
- Désinfection des bancs, à l'aide du désinfectant mis à disposition, par le dernier quittant ces bancs.

Communication au club impérative si contamination COVID+.